

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 13 FEVRIER 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre,
le treize février,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : 07 février 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 29

Excusés représentés : 1

Excusés non représentés : 1

Absents : 0

Votants : 30

PRESENTS : Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, Mme BENABDESLAM, M. BLANCHARD, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET, Mme CHALANCON-LYOTHIER, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, Mme GINET, M. GIRODET, Mme GOMEZ, Mme JANISSET, Mme JOLIVET, M. MARCEAU, M. MARCON, M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TARERAT, Mme TEYSSIER, M. VALEYRE, M. VIAL, Mme VILLEVIEILLE

EXCUSE REPRESENTE :

M. HAURY : Pouvoir donné à M. VIAL

EXCUSEE :

Mme VINSON

Monsieur François MARCEAU a été élu secrétaire de séance.

n° 20240213_D_008

Commission :
Famille, Enfance,
Jeunesse et
Prévention de la
Délinquance

Objet : Acomptes
subventions 2024 aux
associations Famille-
Jeunesse

Madame la 2ème membre du bureau et Conseillère Communautaire déléguée à l'Enfance-Petite Enfance rappelle qu'afin de permettre aux associations de continuer à exercer leurs compétences jusqu'au vote du budget qui aura lieu le 26 mars 2024.

Elle propose de bien vouloir vous prononcer sur un acompte sur les subventions 2024.

Il vous est proposé de bien vouloir approuver les montants d'acomptes suivants :

COMMISSIONS	MONTANTS	
	RAPPEL 2023	Acompte Février 2024
FAMILLE JEUNESSE		
Crèche Les Lutins Aurec sur Loire	24 319,00 €	6 080,00 €
Crèche Les Enfants St Just Malmont	24 022,76 €	6 005,00 €
Jeunesse et Loisirs Pont Salomon	32 441,98 €	8 110,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve les acomptes sur les subventions 2024 aux associations Famille-Jeunesse.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures,

Le Secrétaire de séance

François MARCEAU

Le Président,

Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20240213-20240213_D_008-DE
Reçu le 21/02/2024

